

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Dans le contexte de la préparation du prochain budget fédéral :
Le Conseil de la culture rappelle au gouvernement fédéral
l'importance d'assumer ses responsabilités en matière de culture

Québec, le mardi 5 mars 2013 – Dans le contexte de la préparation du budget 2013-2014 et de la poursuite du déficit zéro, le Conseil de la culture rappelle au gouvernement fédéral qu'il doit impérativement continuer d'assumer ses responsabilités en matière de financement des activités culturelles. Il va sans dire que la culture ne doit pas faire les frais de l'objectif d'équilibre budgétaire poursuivi par le gouvernement. Le soutien gouvernemental aux arts est une valeur très importante pour la population canadienne et la culture est un secteur économique gagnant, notamment dans le contexte économique actuel.

Dans cette optique, le Conseil de la culture considère qu'il faut à tout prix préserver et accroître la capacité d'action des leviers de financement fédéraux pour les arts et la culture, notamment celle du Conseil des arts du Canada et du ministère du Patrimoine canadien. Il souligne que ces leviers sont essentiels pour assurer un financement de base aux artistes et aux organismes culturels professionnels et supporter leurs activités de diffusion ainsi que leur rayonnement ici et ailleurs.

Dans la situation actuelle, le gouvernement fédéral doit donc se garder d'exercer quelque coupe que ce soit dans ces sources de financement.

Plus encore, même un gel de ces enveloppes aurait des conséquences néfastes et immédiates pour les artistes et les organismes culturels. « Les conséquences d'un gel des enveloppes seraient lourdes. Par exemple, si un gel est imposé à l'enveloppe dévolue au Conseil des arts du Canada, certains organismes soutenus sur une base pluriannuelle et qui s'acquittent fort bien de leur mission pourraient voir leur soutien au fonctionnement coupé pour permettre l'admission de nouveaux organismes performants. » a souligné Marc Gourdeau, président du Conseil de la culture.



Dans le message qu'il a transmis au ministre des Finances, M. Jim Flaherty, ainsi qu'à différents élus fédéraux, le Conseil de la culture souligne que le gouvernement fédéral doit continuer d'assumer ses responsabilités en matière de financement des activités culturelles, en assurant, dans le cadre du prochain budget :

- la croissance et la récurrence des ressources financières dévolues au Conseil des arts du Canada;
- la préservation et l'accroissement des ressources financières dévolues au ministère du Patrimoine canadien dédiées spécifiquement à la pratique et à la diffusion professionnelles des arts et de la culture et à la mise en valeur du patrimoine;
- le maintien des grands programmes fédéraux dédiés au soutien et à la diffusion des arts ici et à l'étranger.

Le Conseil a souligné que les attentes du milieu artistique et culturel sont majeures mais qu'elles sont à la mesure des responsabilités du gouvernement fédéral en regard du financement de la culture. Il a rappelé que le soutien gouvernemental aux arts est une valeur très importante pour la population canadienne (comme l'a révélé un sondage commandé en 2012 pour le compte du ministère du Patrimoine canadien) et que la culture, secteur dont la très grande part des dépenses demeure dans l'économie régionale, québécoise ou canadienne, est un secteur économique gagnant, notamment dans le contexte économique actuel.

Le Conseil de la culture rassemble près de 200 organismes culturels et représente ainsi quelque 2 500 artistes et travailleurs culturels professionnels. Le Conseil est le seul regroupement dans notre région à représenter les professionnels de tous les domaines artistiques et culturels.

– 30 –

Source : Conseil de la culture
Information : Suzanne Mercier
418 523-1333, poste 225